

A. S. L. des chartreuses

Mairie du Boulou

21 MARS 2025

Service Courrier

le 21 mars 2025

1 av d'en Carbouner

66160 le Boulou

Remis en main propre le 21 mars 2025

Nature de l'envoie : Réponse Obligation

Monsieur Comes,

A la suite de votre courrier (LRAR) du 7 mars reçu le 19 mars 2025, je vous fais part de notre volonté de respecter nos engagements d'entretien comme nous le faisons depuis de nombreuses années. Ainsi notre prestataire comme vous le savez sera mandaté comme chaque année à l'issue de notre assemblée générale du 22 mars 2025 afin de nous acquitter de nos devoirs et les colotis seront informés comme à l'accoutumée des obligations d'entretien de leurs parcelles.

Bien évidemment une copie de nos échanges sera jointe à l'appel de cotisation la semaine prochaine.

Je me permets de vous rappeler à mon tour vos obligations quant à l'entretien de la voirie et de ses abords ainsi que des parcelles qui sont à votre charge :

Depuis de nombreuses années vous négligez l'entretien de la chaussée et aujourd'hui celle-ci est devenue accidentogène à de nombreux endroits :

Nous vous avons demandé à plusieurs reprises la remise en conformité du tapis routier mais malgré nos relances depuis deux ans celui-ci se détériore à cause des travaux mal contrôlés par vos services et le laisser-aller de votre Administration. Je vous somme donc de faire le nécessaire avant que des accidents mettent votre responsabilité en jeu. Deux virages sont également devenus dangereux par le soulèvement de la route de plusieurs centimètres obligeant les automobilistes à faire des écarts importants situation, qui doit cesser immédiatement.

Je vous rappelle également que l'an dernier et malgré de nombreuses relances vos services n'ont pas entretenu les parcelles à temps dont vous aviez la charge, et que notre association s'est vu chargée de cette tâche aussi, **je conteste votre décharge de responsabilité** tant votre exemplarité fait défaut.

Je vous demande également de nous attester urgentement du bon fonctionnement du service incendie car c'est encore à la suite de notre intervention que le syndicat des eaux s'est vu obligé de remettre un poteau arraché par les travaux d'Enedis soi-disant.

Aujourd'hui aucune vérification n'a été faite sur les poteaux incendie depuis 10 ans et il est impossible d'être certain de leur fonctionnement.

Une visite triennale semble logique et un contrôle décennal à l'instar des ERP1 semble donc requis compte tenu du risque local évoqué dans votre plaquette du mois dernier. **Votre responsabilité est encore une fois mise en jeu.**

Malgré plusieurs appels auprès de la police municipale et aux services de la voirie (alors que le phénomène fut constaté très rapidement) du béton est toujours présent sur la chaussée autour du numéros 109 avenue d'en Carbouner.

Une intervention rapide aurait été tellement plus efficiente sur le plan technique et politique. Votre volonté de bien faire est une fois encore mise en cause par nos colotis et moi-même.

Je vous rappelle également que vous étiez convoqué au bornage amiabil de la parcelle du Docteur Dominique Gras le 09 janvier 2025 :

Vos services ne sont pas déplacés et n'ont pas même pris le temps d'un appel afin de prévenir des causes de leur absence qui était pourtant capitale pour le placement des bornes concomitantes avec la voirie dont vous avez la charge.

Plusieurs colotis se plaignent également des aboiements de chiens en prévenant la Police municipale qui ne semble pas avoir dressé de procès-verbal à cette heure, créant ainsi de nombreux soucis de voisinage et ce malgré un courrier adressé à tous l'an dernier par l'ASL.

Je vous ai également directement requis un balisage simple pour les virages dangereux depuis plus d'un an, conscient de la difficulté à se déplacer dans des conditions difficiles « Cévenoles » et pourtant rien n'a été voté ou discuté comme si nos problèmes ne vous concernaient pas.

Nous avons conscience de vos soucis de trésorerie mais il s'agit de risques entraînant directement votre responsabilité et force est de constater qu'en tant qu'administrateur **vous semblez nous délaisser.**

Aujourd'hui par le sens de votre courrier recommandé **vous mettez en doute notre efficacité** et vous nous demandez de suivre vos recommandations, mais la mairie n'est exemplaire que sur peu de points.

Vous nous avez pourtant démontré à plusieurs reprises votre engagement tant sur l'eau potable et les pistes forestières mais quelques gestes simples et attentionnés permettraient de rendre la vie locale tellement plus agréable.

**Nous attendons donc votre part une réponse rapide et efficace sur l'ensemble des points cruciaux relatifs à notre sécurité et sans délai.** Nous pourrons alors envisager en tout quiétude de nouveaux projets sur le devenir des Chartreuses.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courrier Monsieur Comes, je vous prie de croire au nom du bureau de l'association Syndicale libre des Chartreuses et du mien en l'expression de nos sentiments dévoués.

Mr Reyraud Gaëtan Président ASL des Chartreuses

